

Image not found or type unknown



Différence entre syndicat de copropriété et asl ?

Par **abracadabra83**, le **06/02/2008** à **15:33**

Bonjour, nous avons créé un syndicat de copropriété l'an dernier, vu qu'il n'avait jamais été créé. L'ancien propriétaire a cédé ses 5 lots (4 appartements et 1 restaurant) il y a 2 ans. J'ai acheté le mien il y a 1 an et demi, et nous avons créé ce syndicat (duquel j'ai été nommé syndic bénévole...) il y a tout juste un an. Je voulais connaître la différence d'un syndicat de copropriété avec une ASL car il me semble que nous n'avons pas tout fait correctement lors de la création l'an dernier... Je suis novice dans ce domaine là et n'ai pas forcément la science infuse (ainsi que mes petits camarades...)